

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 26 février 2026

ADMINISTRATION
GENERALE

L'an deux mil vingt-six, le 26 février à 12h00, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 19 février 2026
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

N° CS2026-13

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 28
Pouvoirs : 2

• Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN - M. Denis LINGLIN - M. Patrice DUNAND - Mme Christine DUPENLOUP - Mme Aurélie GODARD-CHARILLON - M. Max GIRIAT - M. Denis MAIRE - Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - M. Julien BOUCHET – Mme Carole VINCENT - M. François DEVILLE - M. Christophe SONGEON - M. Jean-Claude TERRIER - M. Patrick ANTOINE –M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – Mme Nadine JACQUIER - M. Jean-Luc SOULAT – M. Michel MERMIN - M. Florent BENOIT - M. Eddi ETIENNE - Mme Catherine BRUN - M. Benjamin VIBERT - Mme Nadine PERINET - M. Sébastien JAVOGUES

• Délégués suppléants :

M. Bernard VUAILLAT suppléant de M. Daniel RAPHOZ – M. Christian AEBISCHER suppléant de M. Bernard BOCCARD – M. Laurent DUPAIN suppléant de M. Pierre-Jean CRASTES

• Délégués représentés :

M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER - Mme Claire CHUINARD donne pouvoir à M. François DEVILLE

• Délégués excusés :

M. Daniel RAPHOZ - Mme Annick GROSROYAT - M. Hubert BERTRAND - Mme Marie-Pierre BERTHIER - Mme Chrystelle BEURRIER - Mme Claire CHUINARD - M. Bernard BOCCARD - M. Yves

**CHEMINAL - M. Pierre-Jean CRASTES - M. Pierrick
DUCIMETIERE - M. Christophe ARMINJON – M.
Claude MANILLIER - M. Stéphane VALLI - M.
Philippe MONET – Mme Isabelle HENNIQUAU – M.
Yves MASSAROTTI – M. Cyril DEMOLIS - M. Claude
THABUIS – M. Régis PETIT**

ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 21 novembre 2025 et du 18 décembre 2025.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les comptes-rendus des réunions du Comité syndical du 21 novembre et du 18 décembre 2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 02/03/2026

Publié ou notifié le 02/03/2026

Le Secrétaire de séance
Vincent SCATTOLIN



Le Président,
Christian DUPESSEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.